



Association pour la
Recherche et la
Formation en
Agroécologie

Tel. : +226 24770670 | Box : 15. Secteur 01, Fada, Burkina Faso | arfa@ongarfa.org
www.ongarfa.org | N°Id. : N000006455 | N°DPSP/ONG – 0162 | IFU N° 00009731H | Officier de l'Ordre de l'Étalon

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DE
PRESTATAIRE POUR LE DIAGNOSTIC DE LA CONDUITE DE
L'AVICULTURE VILLAGEOISE AMELIOREE DANS LES ZONES
D'INTERVENTION DU PROJET**

Juillet 2025

1. Contexte et justification

L'Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie (ARFA) est l'une des organisations pionnières dans la promotion des pratiques agroécologiques et biologiques au Burkina Faso. Créée en 1995 et reconnue officiellement comme ONG en 2002, ARFA centre ses interventions sur la promotion de l'agroécologie et l'amélioration de la qualité de l'environnement. Ses domaines d'action couvrent notamment l'agriculture écologique et biologique, l'élevage, l'environnement, l'alphabétisation, l'eau-hygiène-assainissement, l'insertion socio-professionnelle, la formation, la recherche-action et le relèvement précoce. Dans le cadre de son plan stratégique, elle a bénéficié de son partenaire Pain Pour Le Monde (PPLM) d'un financement pour la mise en œuvre du projet d'Appui à l'Autonomisation et à la Résilience des ménages par l'approche Agroécologique (ARA). Ce projet, d'une durée de trois ans (juillet 2024-juin 2027), vise à améliorer le bien-être des populations dans les zones d'intervention à travers l'intensification de la production agro-pastorale, la diversification des sources de revenus et la préservation de l'environnement, en s'appuyant sur les principes de l'agroécologie. Il est mis en œuvre dans neuf (09) communes réparties dans les régions de l'Est, du Centre-Est et du Nord.

Parmi les activités phares du projet figure la promotion de l'aviculture villageoise améliorée, qui comprend la construction de poulaillers, la fourniture d'équipements et de noyaux reproducteurs, la formation technique des bénéficiaires, ainsi que l'appui à la commercialisation des produits avicoles. À ce jour, 129 personnes ont été accompagnées dans les trois régions concernées.

Cependant, malgré les efforts déployés, l'activité avicole rencontre plusieurs défis majeurs : difficultés organisationnelles, problèmes de gestion et d'exploitation des infrastructures, taux de mortalité élevé, et obstacles à la commercialisation. Ces contraintes freinent l'appropriation durable de l'activité par les producteurs et limitent son développement.

Face à cette situation, il apparaît nécessaire de conduire un diagnostic approfondi afin d'identifier les causes sous-jacentes de ces difficultés et de proposer des pistes d'amélioration. Les présents Termes de Référence ont été élaborés dans ce cadre, afin de définir les objectifs, les attentes et les modalités de recrutement du consultant ou prestataire chargé de cette mission.

2. Objectifs et résultats de la consultation

L'objectif global de cette prestation est de réaliser un diagnostic approfondi de l'activité d'aviculture villageoise améliorée mise en œuvre dans le cadre du projet ARA, en vue d'identifier les contraintes majeures et de formuler des recommandations concrètes pour améliorer son appropriation, sa durabilité et son impact socio-économique.

Objectifs spécifiques :

❖ Objectifs spécifiques :

Il s'agit plus spécifiquement de :

- Analyser le niveau d'appropriation de l'activité avicole par les bénéficiaires dans les régions de l'Est, du Centre-Est et du Nord du Burkina Faso ;
- Identifier les principales difficultés liées à l'organisation, à la gestion, à l'exploitation des poulaillers, à la santé animale et à la commercialisation des produits ;



- Évaluer la pertinence des appuis fournis (infrastructures, équipements, formation, accompagnement technique) ;
- Recueillir les perceptions, attentes et suggestions des bénéficiaires et des parties prenantes locales ;
- Proposer des recommandations opérationnelles pour renforcer l'efficacité, la durabilité et la rentabilité de l'activité avicole dans le cadre du projet.

❖ **Les résultats attendus**

À l'issue de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- Un état des lieux détaillé de la mise en œuvre de l'activité avicole dans les zones concernées ;
- Une analyse claire des facteurs limitant l'appropriation et le développement de l'activité par les bénéficiaires ;
- Une évaluation critique des appuis techniques et matériels fournis par le projet ;
- Une synthèse des témoignages et propositions des bénéficiaires et acteurs locaux ;
- Des recommandations pratiques et adaptées pour améliorer la gestion, la performance et la durabilité de l'aviculture villageoise améliorée ;
- Un rapport de mission structuré, incluant les constats, les analyses, les recommandations et, si possible, un plan d'action succinct.

3. Méthodologie

La mission devra adopter une approche participative et inclusive. Le prestataire devra combiner des méthodes qualitatives et quantitatives pour garantir une analyse complète et contextualisée. La méthodologie comprendra notamment :

- Revue documentaire : analyse des documents du projet ARA (rapports d'activités, fiches de suivi, données techniques, etc.) pour une compréhension globale du dispositif avicole mis en place ;
- Entretiens individuels et collectifs : réalisation d'entretiens semi-directifs avec les bénéficiaires, l'équipe de ARFA, les services techniques démontrés en charge de l'élevage, les autorités locales et autres parties prenantes ;
- Visites de terrain : observation directe des infrastructures (poulaillers), des équipements, des pratiques d'élevage et des conditions de commercialisation dans un échantillon représentatif de sites ;
- Des prélèvements suivis d'analyse d'échantillons pour identifier les causes de la mortalité de la volaille si nécessaire ;
- Groupes de discussion (focus groups) : organisation de discussions avec les bénéficiaires pour recueillir leurs perceptions, difficultés et suggestions ;
- Analyse des données : traitement et interprétation des données collectées pour identifier les tendances, les contraintes majeures et les opportunités d'amélioration.

4. Profil du consultant ou prestataire recherché

Le prestataire devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (Bac+4 minimum) en zootechnie, , en science vétérinaire ou tout autre domaine équivalent ;

DP

- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans la conduite d'études ou d'évaluations de projets de développement rural, notamment dans le domaine de l'aviculture villageoise ou de l'agroécologie ;
- Justifier de 3 expériences similaires dans la conduite d'étude diagnostic dans le domaine de l'élevage ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte rural burkinabè, notamment des régions de l'Est, du Centre-Est et du Nord ;
- Maîtriser les approches participatives et les outils de collecte de données qualitatives et quantitatives ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et d'analyse ;
- Être capable de produire des livrables de qualité dans les délais impartis.

5. Livrables

Le consultant devra fournir les livrables suivants :

- Rapport provisoire : incluant les constats, analyses préliminaires et premières recommandations, à soumettre pour validation ;
- Présentation PowerPoint : synthèse des résultats et recommandations, à partager lors d'un atelier de restitution avec ARFA ;
- Rapport final : document complet et validé, intégrant les observations de ARFA, structuré comme suit : Introduction et contexte, objectifs et méthodologie, résultats et analyses, recommandations opérationnelles et Annexes (outils de collecte, liste des personnes rencontrées, photos, etc.).

6. Durée de la Consultation

La durée de la prestation est de trois (03) semaines à compter de la date de signature du contrat de prestation.

7. Documents constitutifs de l'offre

Peuvent prendre part à la présente offre, toute personne physique ou morale (centre de recherche, Expert divers) légalement constitué et travaillant dans le domaine de la recherche avicole. Les soumissionnaires devraient présenter une offre composée de :

- Une partie technique qui comporte :
 - Une description détaillée de méthodologie de travail
 - Un planning détaillé
 - Une copie certifiée du/des diplômes ;
 - Un CV à jour de toute personne devant intervenir dans la prestation ;
 - Des copies certifiées des preuves des expériences similaires (attestation de service fait).
- Une partie financière qui comportera :
 - l'acte d'engagement signé par une personne habilitée à engager l'entreprise ;
 - le devis estimatif de la prestation ;
 - le devis estimatif de chacune des variantes éventuelles.

8. Procédure de recrutement

L'offre proposée par chaque cabinet/prestataire sera analysée par le Commission d'Attribution des Marchés (CAM) en appliquant des critères spécifiques d'appréciation tels que :

DB

Intitulé	Pts	Seront évalués
Pertinence de l'offre technique (70)		
Compréhension des TDRs et de la mission	5	L'existence d'un état des lieux rapide et l'argumentaire développé sur cette base pour justifier la bonne compréhension de la mission
Expérience du cabinet	20	- la conduite de missions similaires ; - la fourniture des preuves des missions similaires - la capacités à conduire la mission.
Qualité et qualification du personnel proposé	20	- les expériences des personnes proposées ; - les missions similaires exercées par les personnes proposées ; - la preuve des missions similaires exercées par les personnes proposées ; - les CV doivent être résumés (3 pages maximum).
Méthodologie proposée	20	- l'originalité de la méthodologie proposée ; - l'innovation dans la formulation de la méthodologie ; - la cohérence de la méthodologie.
Chronogramme	5	- le réalisme du chronogramme ; - l'adéquation du chronogramme avec la méthodologie.
<i>NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 35 seront admis pour l'analyse financière de leurs offres.</i>		
Offre financière (30)		
Les propositions financières seront notées sur un total de 30 points. Seules les propositions financières relatives aux propositions techniques qualifiées seront examinées. L'offre la moins disante obtiendra la note maximale de 30 points. Les autres propositions qualifiées auront une note financière (NF), calculée sur la base de la formule suivante : $NF = (Pm/P) / 100$ Pm : Prix de l'offre la moins disante P : Prix proposé par le soumissionnaire		

9. Dépôt des offres

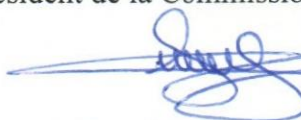
Les offres technique et financière, rédigées en français devront être présentées en **un (1) original et trois (3) copies**. Elles devront être remises sous pli fermé à **l'ONG ARFA à Fada N'Gourma**, Téléphone : 24-77-06-70 **au plus tard le lundi 04 Aout 2025 à 12h 00 TU.**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours, à compter de la date de remise des offres.

ARFA se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de consultation sans que le soumissionnaire puisse introduire une quelconque réclamation ou prétendre à des indemnités de ce fait.

Fada, le 25 Juillet 2025

Le Coordonnateur Général de l'ONG ARFA P/I,
Président de la Commission



Bibata DAO

Gestionnaire des Ressources Humaines

